

Le Conseil d'Administration du Jeudi 04 décembre 2025 a été convoqué le 27 novembre 2025.

Nombre de membres élus : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Le Conseil d'Administration a siégé en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le Jeudi 04 décembre 2025 à 16 h 00, sous la présidence de Madame Jeanine METAIS, Vice-Présidente du CCAS.

Étaient présents :

Mmes J. METAIS, Vice-Présidente - M. AUDIERNE - F. BOIXADERA - S. LENOBLE - M. SOUDEE
M. G. ALBERT - G. BRAULT - G. FREMONT

Étaient absents excusés avec pouvoir :

M. A. GUELMAMI (Pouvoir à S. LENOBLE)
Mme S. TREMBLAIS (Pouvoir à J. METAIS)

Était absent excusé :

M. O. CONTE, Président - A. GARCIA

Était absent non excusé :

M. A. BRIMOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU JEUDI 04 DECEMBRE 2025

TOME 1 - N° 2025 12 04 – 42

OBJET : CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET.

RAPPORTEUR : Madame Jeanine METAIS, Vice-Présidente.

Madame Jeanine METAIS, Vice-Présidente évoque que la mission domiciliation du CCAS de Saint-Pierre-des-Corps est actuellement en plein essor avec une offre d'accompagnement sociale ajustée aux profils des publics accompagnés (grande vulnérabilité, primo-arrivants, voyageurs, ...). Dans ce cadre, une personne ressource est identifiée auprès des partenaires.

Compte-tenu de son évolution, il demeure nécessaire de créer un secteur domiciliation étendu afin de valoriser l'offre de ses services auprès des publics et de promouvoir les actions de coordination que développent d'ores et déjà le CCAS.

Il est donc proposé de créer un poste de responsable domiciliation, en catégorie B, au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet pour répondre aux besoins de service, avec les primes afférentes au secteur administratif.

Un agent en poste au Centre Communal d'Action Social exerçant déjà les missions de domiciliation et ayant réussi le concours de rédacteur principal de 2^{ème} classe, sera nommé au 1^{er} janvier 2026, avec la suppression de son ancien grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Le tableau des effectifs sera modifié dans ce sens, à compter du 1^{er} janvier 2026. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'établissement.

L'exposé de Madame la Vice-Présidente entendu, le Conseil d'administration,

ACCEPTE la création d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe et la suppression du grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe au 1^{er} janvier 2026.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 22 DEC. 2025

ID : 037-263700270-20251204-2025_12_04_42-DE

S²LOW

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Date de la convocation : 27 novembre 2025

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 8

Pouvoir(s) : 2

VOTES : 10
POUR : 10
CONTRE : 0
ABST : 0

Pour expédition conforme,

Saint-Pierre-des-Corps, le 12 décembre 2025

Jeanine METAIS,

Vice-Présidente du CCAS

